

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 14 NOVEMBRE 2022
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 35

Nb. de représentés : 9

Nb. d'absents : 9

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 21/967 :

Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en cuisine satellite - Autorisation de signature des lots n°1 à 6

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, VALY Nazir, FATIMA Sofa, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, POPY Anne Marie, CADET André, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, TAYLLAMIN Patricia, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BEDIER Corine, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. FERDE Thérèse (par Madame FATIMA Sofa), DAMOUR Kichena (par Monsieur FONTAINE Michel), GUIEN Marie Claire (par Monsieur Mariot MINATCHY), MALET Viviane (par Monsieur Stéphan DIJOUX), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur TAN Willy), MOREL Didier (par Monsieur TEVANE François), MALIDI Mariaty (par Madame JETTER Régine), BOYER Marie Pascaline (par Monsieur RAVAT Adame), BASSE Pascal (par Madame GOBALOU Virginie).

ABSENTS :

MM. PALIOD Marie Claude, HOARAU Berthe Denise, DAFFON Amédée Albert, BELLON Stéphen, ACAPANDIE Freddy, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 18 novembre 2022 et la convocation du Conseil Municipal faite le 07 novembre 2022.



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-2022-14-21-967-DE
Date de télétransmission : 17/11/2022
Date de réception en préfecture : 17/11/2022
Michel FONTAINE

Affaire n°21/967 : Réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en cuisine satellite
- Autorisation de signature des lots n°1 à 6.

Direction des Equipements Publics et du Patrimoine Bâti - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée que la Ville a lancé, selon la procédure adaptée (articles L2123-1, R2123-1 1°, R2123-4 et R2123-5 du code de la commande publique), une consultation pour la réalisation de travaux de réhabilitation de l'ancienne cuisine centrale de Bois d'Olives en une cuisine satellite, et du réfectoire attenant. Les travaux consistent en :

- la restructuration complète du bâtiment existant,
- la création de sanitaires neufs à l'extérieur pour les enfants et adultes,
- la création d'auvents,
- l'aménagement des abords et des espaces extérieurs.

Ainsi, un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé à la publication le mardi 26 juillet 2022. La date de réception des offres a été fixée au mercredi 31 août 2022 à 15h00 (heure locale).

Les travaux sont décomposés en six lots, traités par marchés séparés, et dont l'estimation s'établit comme suit :

- Lot n° 1 – VRD / ESPACES VERTS : 135 297,33 € TTC
- Lot n° 2 – BÂTIMENT : 1 138 319,35 € TTC
- Lot n° 3 – RESINE DE SOL : 119 213,29 € TTC
- Lot n°4 – CLOISONS AGRO-ALIMENTAIRES / FROID ALIMENTAIRE / TRAITEMENT D'AIR / VENTILATION : 148 379,18 € TTC
- Lot n°5 – EQUIPEMENTS DE CUISINE : 254 424,25 € TTC
- Lot n°6 – MOBILIER DE RESTAURANT : offre de base = 75 000 € TTC / offre variante = 79 000,00 € TTC

Concernant les lots n°1 à 5, la période de préparation des travaux est de deux (02) mois (hors congés légaux des entreprises du BTP). Le délai global d'exécution de l'ensemble des travaux est de douze (12) mois (Hors congés légaux des entreprises du BTP, hors période de préparation et délai de fabrication et d'approvisionnement compris).

Concernant le lot n°6, la période de préparation est d'un (01) mois afin que le titulaire puisse faire valider la commande par le maître d'ouvrage. Le titulaire dispose d'un délai global de six (06) mois à compter de la validation de la commande par la Ville de Saint-Pierre pour livrer, assembler et poser l'ensemble des fournitures prévues au marché.

Lors de la réunion du jeudi 27 octobre 2022, l'Acheteur a décidé de choisir, au titre des offres économiquement les plus avantageuses, conformément aux critères de jugement des offres (*valeur économique 60 % - valeur technique 40%*), les offres suivantes :

- pour le lot n°1 « VRD / ESPACES VERTS », l'offre négociée du candidat « JML TERRASSEMENT » pour un montant global et forfaitaire de 162 057,10 € TTC ;

- pour le lot n°2 « BATIMENT », l'offre négociée du candidat « SOCIETE REUNIONNAISE DE REHABILITATION SAS » pour un montant global et forfaitaire de 1 311 300,83 € TTC.

Il est à noter que dans le cadre du présent lot, le candidat classé en première position n'a pas remis dans le délai imparti l'ensemble des documents justificatifs de l'absence de motifs d'exclusion. Conformément à l'article R2144-7 du Code de la commande publique, sa candidature a été déclarée irrecevable et il a été éliminé. Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après la sienne, à savoir la SOCIETE REUNIONNAISE DE REHABILITATION SAS, a été sollicité pour produire les documents nécessaires ;

- pour le lot n°3 « RESINE DE SOL », l'offre du candidat « SARL ECB » pour un montant global et forfaitaire de 116 906,69 € TTC ;

- pour le lot n°4 « CLOISONS AGRO-ALIMENTAIRES / FROID ALIMENTAIRE / TRAITEMENT D'AIR / VENTILATION », l'offre négociée du candidat « SARL DIFFUSION MATERIELS FRIGORIFIQUES (SARL DMF) » pour un montant global et forfaitaire de 187 886,39 € TTC ;

Accuse de réception en préfecture
974-219740164-20221114-21-967-DE
Date de télétransmission : 17/11/2022
Date de réception préfecture : 17/11/2022

- pour le lot n°5 « EQUIPEMENTS DE CUISINE », l'offre du candidat « SARL PROMONET PROMEDICAL PROTELEC » pour un montant global et forfaitaire de 211 972,62 € TTC ;
- pour le lot n°6 « MOBILIER DE RESTAURANT », l'offre de base du candidat « MOBIDECOR SAS / MOBIRO (*sous-traitant*) » pour un montant global et forfaitaire de 61 478,02 € TTC.

Le financement de cette mesure sera opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire n°25123131925100147.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, **DECIDE :**

- **DE L'AUTORISER** lui, l'élue déléguée, le Directeur général des services ou tout autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER** les marchés des travaux précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation du marché).



P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



Michel FONTAINE